

RAPPORT ANNUEL 2016 2017



Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick inc.



Mission

Offrir une gamme de services aéroportuaires accessibles, sécuritaires, fiables et rentables financièrement.

Vision

Devenir une autorité aéroportuaire de premier plan dans le nord du Nouveau-Brunswick.





Photo : Christopher Lovegrove

SALUTATIONS DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – COLIN BREWSTER

DIRECTRICE EXÉCUTIVE JENNIFER HENRY



Le transport aérien d'aujourd'hui est rapide, sécuritaire et pratique. En tant que président de l'Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick, c'est un honneur pour moi de faire partie d'une équipe dynamique qui vise à rendre les voyages à l'Aéroport régional de Bathurst plus rapides, plus sûrs et encore plus pratiques pour nos utilisateurs. En tant qu'aéroport régional, nous faisons partie intégrante de la collectivité et soutenons des initiatives communautaires telles que les banques alimentaires locales (par l'intermédiaire de notre activité Touche un Avion) ou encore la Fondation de l'hôpital régional Chaleur, avec un don de plus de 25 000 \$ sur 5 ans.

Le 16 août 2016, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ont annoncé leur contribution à la rénovation de l'aérogare et à l'allongement de notre piste, chacun couvrant le tiers des coûts. Prévu au printemps 2017, le projet d'agrandissement de l'Aéroport régional de Bathurst doit doubler la taille actuelle de l'aérogare et allonger la piste de 202 mètres. Ce projet devrait coûter 6,3 millions de dollars et durer de 12 à 18 mois. Nous aimerions particulièrement souligner la contribution du gouvernement du Canada et du gouvernement du Nouveau-Brunswick, grâce à qui ce projet est maintenant une réalité. Ces rénovations permettront d'offrir une expérience plus sécuritaire et plus agréable à tous nos utilisateurs. Nous serons également en mesure d'offrir de meilleurs services et, nous l'espérons, d'ajouter des vols dans les prochaines années.

En janvier 2017, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a autorisé l'Aéroport régional de Bathurst à accueillir les avions privés et commerciaux en provenance des États-Unis qui veulent toucher le sol canadien. Nous pouvons ainsi fournir des services de contrôle et traiter les

aéronefs de 15 passagers ou moins (incluant l'équipage) et les passagers du programme CANPASS.

L'aéroport est au cœur du développement économique du nord du Nouveau-Brunswick; c'est un élément essentiel pour attirer les investissements et faciliter le commerce. Nous sommes heureux de pouvoir offrir ce service à la collectivité et aux régions avoisinantes, et reconnaissants du soutien que nous recevons année après année.

L'année 2017 marque le cinquantième anniversaire de l'Aéroport régional de Bathurst. Pour l'occasion, nous avons prévu une année d'activités, dont la distribution d'un journal spécial et une célébration officielle avec les employés et d'anciens collègues, les membres du conseil d'administration et d'importants partenaires de l'aéroport. Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin au succès de l'aéroport. Ils ont légué aux générations futures des services aériens régionaux fiables qui seront là pendant un autre demi-siècle et plus.

Cordialement,

Colin Brewster
Président

L'Aéroport régional de Bathurst demeure un pilier économique de notre région et du nord du Nouveau-Brunswick. D'un point de vue financier, l'Autorité aéroportuaire continue sa croissance. En tant qu'entité à but non lucratif, elle réinvestit tous ses surplus dans l'aéroport. Bien que nous ayons connu une légère diminution du nombre de passagers en 2016, l'année a été chargée pour l'Aéroport régional de Bathurst, avec un total de 44 501 passagers (année civile). Cette diminution est également due à la baisse des mouvements d'aéronefs enregistrée l'an dernier, soit un total de 2 637 mouvements, ce qui représente une diminution de 8,6 % comparativement à 2015.

Nous envisageons une légère diminution du nombre de sièges en 2017-2018 par rapport à l'exercice 2016-2017. Air Canada effectuera de légers ajustements aux vols supplémentaires ajoutés à l'été 2015 et 2016. Cependant, nous sommes optimistes: l'allongement de notre piste d'atterrissage nous permettra d'accroître nos possibilités, puisque nous pourrions accueillir de plus gros aéronefs et réduire les restrictions de poids connexes.

L'aéroport est soutenu par un conseil d'administration composé de bénévoles dévoués. Cette équipe persévère dans l'avancement des priorités stratégiques de l'Autorité aéroportuaire. Le conseil se réunit tous les trois mois et compte divers comités. Ces comités se rencontrent aussi souvent que nécessaire afin de discuter et de proposer des recommandations sur les nombreux aspects des opérations et de la gestion responsable de l'aéroport.

Nous souhaitons remercier nos précieux locataires: l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA), Budget/AVIS, Evasion Air, les services météorologiques d'ATS Services Limited, ainsi que tous nos partenaires, sous-traitants, fournisseurs et clients pour leur travail et leur dévouement. Nous souhaitons particulièrement reconnaître les efforts et le soutien continu de notre partenaire aérien commercial, Air Canada: il est essentiel à notre succès et reconnaît l'importance des besoins en transport aérien de notre région. Chaque partenaire mentionné ci-haut joue un rôle primordial dans le succès et le bon fonctionnement de l'aéroport.

Une fois de plus, nous voulons reconnaître le soutien des collectivités de la région Chaleur, de la Péninsule acadienne, de la région du Restigouche ainsi que du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Ensemble, ils reconnaissent l'importance de l'Aéroport régional de Bathurst en tant que moteur économique provincial. Sans tous ces partenaires précieux, nous ne serions pas où nous sommes aujourd'hui.

Cordialement,

Jennifer Henry
Directrice exécutive

SERVICE AÉRIEN

Air Canada continue d'offrir deux vols par jour en direction de Montréal. Pendant les mois de juillet et d'août 2016, la compagnie aérienne a ajouté un troisième vol en partance de l'Aéroport régional de Bathurst et augmenté le nombre de sièges en utilisant ses avions de la série Dash-8-300. Air Canada continue d'être un solide partenaire de l'Aéroport, comme en témoignent ses 25 années et plus de service dans la région.

Evasion Air gère le comptoir de la compagnie aérienne au nom d'Air Canada depuis septembre 2014. Nous sommes heureux de continuer à travailler avec cette compagnie afin de fournir le service aérien dans notre région.

MARKETING ET COMMUNICATIONS

VISITES À L'AÉROPORT

Nous avons communiqué avec les districts scolaires francophones et anglophones pour les informer de notre intention d'offrir des visites à toutes les classes intéressées. Des écoles de la région Chaleur et de la Péninsule acadienne nous ont fait part de leur intérêt. D'avril 2016 à mars 2017, nous avons reçu

quatre groupes : le camp d'été de la bibliothèque de Bathurst, la classe de leadership d'ESN, un groupe d'école à domicile et une classe du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB). Il y a également eu beaucoup d'intérêt pour des visites à la fin de l'année scolaire.



CHAR ALLÉGORIQUE

En 2016, nous avons décidé d'entreprendre la construction d'un char allégorique pour participer à des défilés et à des événements dans la région. Cet avion en bois mesure 40 pieds de long et 28 pieds de large lorsque les ailes sont installées. Évidemment, cet avion attire l'attention partout où il passe. Voici la liste des événements auxquels nous avons participé en 2016 :

Le 10 juillet – Défilé du Festival des Rameurs (Petit-Rocher)

Le 22 juillet – Commandite à la Classique de golf des célébrités de la Fondation du Titan (club de Golf Gowan Brae de Bathurst)

Le 24 juillet – Défilé des Journées Hospitalité (Bathurst)

Le 25 novembre – Défilé du père Noël (Bathurst)

Nous tenons à remercier le personnel qui nous a aidés à déplacer et à décorer le char allégorique ainsi que ceux qui ont aidé pendant le défilé. Nous souhaitons également remercier M. Joey St-Amand pour avoir accepté de transporter notre avion lors de ces quatre sorties.

NOTRE MASCOTTE, ZULU

Nous sommes heureux d'accueillir Zulu, le plus récent ajout à la famille de l'Aéroport! Zulu a joint notre équipe en août 2016 et nous représente aux événements publics tels que les festivals, les défilés et les matchs à domicile du Titan d'Acadie-Bathurst, tous les dimanches. Zulu se fait déjà beaucoup d'amis partout où il passe.





50^e ANNIVERSAIRE DE L'AÉROPORT

L'année 2017 est marquante pour notre aéroport! Vous avez sûrement remarqué que plusieurs activités ont été organisées au

cours de l'année pour souligner cette étape importante pour notre aéroport et la région!



STANDS ET PRÉSENTATIONS

Nous sommes toujours à la recherche d'expositions ou événements pour promouvoir notre bel aéroport. Le but de ces activités est de faire connaître l'Aéroport et de discuter avec les gens de la collectivité. Nous avons un concours intéressant pour les personnes qui viennent visiter notre stand; il suffit de remplir un bon de participation. Lorsque les personnes remplissent ces bons, nous avons l'occasion de leur poser des questions et de les informer de ce qui se passe à l'Aéroport. Voici une liste des stands de l'Aéroport et des présentations données :

Le 23 janvier – Présentation au Club Rotary de Bathurst

Le 27 mars – Présentation devant le groupe Retraite Action Chaleur

Le 20 avril – Salon de l'emploi CCNB – Campus de Bathurst

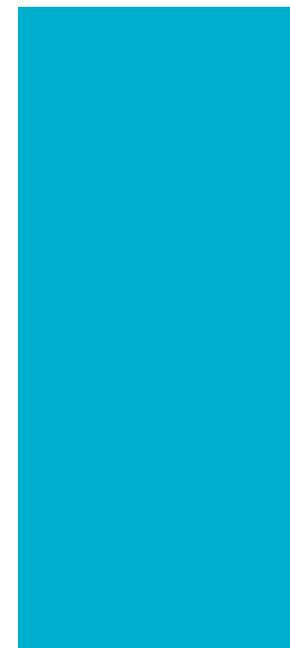
Le 29 avril – Stand et réseautage avec les participants de CHALEUR... ma région, mon futur!

Les 29 et 30 avril et le 1er mai – Exposition Régionale, Commerciale & Industrielle de Beresford

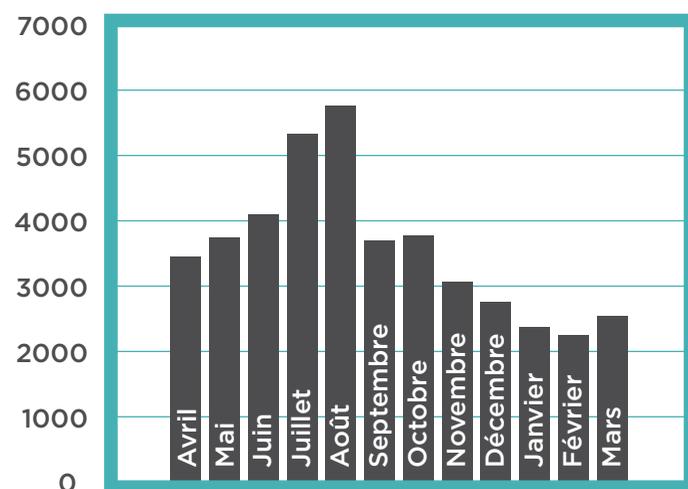


PLAISIRS D'HIVER À L'AÉROPORT

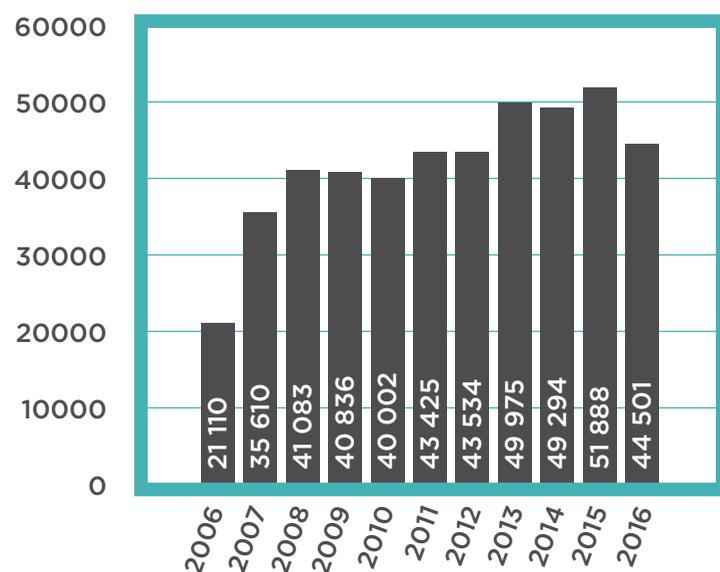
L'Aéroport a organisé sa toute première édition de Plaisirs d'hiver le 25 février 2017. Au total, 679 personnes ont franchi nos portes pour venir profiter de cette journée remplie d'activités pour la famille. Nous tenons à remercier tous les employés et bénévoles qui ont contribué au succès de cette activité, que ce soit en déneigeant le site, en construisant des glissades, en coupant du bois de chauffage ou en assurant la sécurité le jour de l'activité.



STATISTIQUES DES PASSAGERS AVRIL 2016 À MARS 2017



PASSAGERS PAR ANNÉE CIVILE



DÉPENSES EN CAPITAL

L'Aéroport régional de Bathurst a fait l'achat d'un nouveau réservoir d'essence Jet A1 au coût de 57 440 \$ afin de remplacer l'ancien.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES (2013-2016)

L'Autorité aéroportuaire a établi les principales priorités stratégiques qui permettront d'assurer la croissance continue et la réussite de l'aéroport régional de Bathurst :

1 DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Objectif : Définir et promouvoir les occasions d'affaires, les stratégies de marketing et les options d'aménagement du terrain.

2 RESSOURCES HUMAINES

Objectif : Recruter et garder en poste les bons employés pour assurer la croissance de l'entreprise.

3 OPÉRATIONS ET ÉQUIPEMENT

Objectif : Offrir des services aéroportuaires sécuritaires et fiables.

4 PARTENARIATS FINANCIERS ET COMMUNAUTAIRES

Objectif : Maintenir la viabilité financière des services et assurer une gestion rentable des ressources de l'entreprise.

Objectif : Veiller à ce que l'entreprise soit bien intégrée et bien représentée dans la collectivité.

GOVERNANCE

Le conseil d'administration se réunit cinq fois par année et des réunions de comité sont organisées de façon continue. Voici les comités actuels :

- Développement des affaires
- Exécutif
- Finances et de la vérification
- Gouvernance
- Ressources humaines

Tous les comités jouent un rôle actif dans les activités de l'aéroport. Cependant, le comité exécutif n'est convoqué que lorsque les décisions doivent être prises dans l'urgence entre les réunions habituelles et planifiées du conseil d'administration.

COMITÉS

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Membres : Francis Frenette, président
Carole Caron
Guy Guitard
René Legacy
Todd Morrison

Le Comité du développement des affaires s'est réuni à deux reprises au cours de l'exercice financier pour discuter des sujets suivants :

- Options d'allongement de la piste
- Zonage

COMITÉ EXÉCUTIF

Membres : Colin Brewster, président
Marc-André Godin, vice-président
André Gozzo, trésorier
Carole Caron, secrétaire

Le Comité exécutif s'est réuni trois fois au cours de l'exercice financier afin de discuter des affaires urgentes qui surviennent entre les réunions du conseil d'administration.

COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION

Membres : André Gozzo, président
Marc-André Godin
Yvon P. Arseneau

Le Comité des finances et de la vérification s'est réuni au cours de l'exercice financier afin de présenter à l'Autorité aéroportuaire des recommandations sur le budget annuel, l'ébauche des états financiers vérifiés, les stratégies d'investissement et les options de financement pour le projet d'expansion de l'aéroport.

COMITÉ DE GOUVERNANCE

Membres : André Gozzo, président
Carole Caron
Guy Guitard
René Legacy

Les membres du Comité de gouvernance se sont rencontrés pour examiner les arrêtés existants et fournir des recommandations sur la structure du conseil d'administration. Ils ont procédé à la suppression des propositions de candidats afin de permettre à l'Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick d'examiner les candidatures de sorte à répondre aux besoins actuels et futurs de l'organisation.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Membres : Yvon P. Arseneau, président
Guy Guitard
Marc-André Godin
Normand Plourde

Le Comité des ressources humaines a été convoqué à diverses reprises sur plusieurs mois afin de discuter des sujets suivants et de donner des conseils et des recommandations connexes : le manuel des ressources humaines ainsi que la description des rôles actuels.

CODE DE CONDUITE DES ADMINISTRATEURS

Tous les administrateurs de l'Autorité doivent respecter un code de conduite et des règlements sur les conflits d'intérêts. À cette fin, ils doivent éviter de participer à des situations de conflit d'intérêts. Deux conflits d'intérêts ont été déclarés pendant l'exercice 2016-2017. Les administrateurs touchés se sont retirés de la discussion et se sont abstenus de voter sur les mesures dont il était question.

Chaque membre du conseil d'administration est nommé pour un mandat de trois ans et peut rester en fonction au conseil d'administration pendant un maximum de neuf ans.



SALAIRES ET RÉMUNÉRATION DES CADRES SUPÉRIEURS ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017

Les salaires combinés des membres de l'équipe de la haute direction (directrice exécutive, directrice des opérations, coordonnatrice du marketing et des communications et adjointe administrative) étaient de 211 786 \$.

La rémunération du conseil d'administration se composait d'indemnités quotidiennes équivalant à 3 700 \$.

L'Autorité doit signaler tous les contrats conclus qui dépassent 75 000 \$ et qui n'ont pas été accordés en vertu d'un processus public d'appel d'offres concurrentiel.

SIÈGE SOCIAL

Autorité aéroportuaire du nord
du Nouveau-Brunswick
2929, Route 180
South Tetagouche (N.-B.) E2A 7B9

CONSEILLER JURIDIQUE

RTRA
270, avenue Douglas, bureau 300
Bathurst (N.-B.) E2A 1M9

Droit JURIS Law
678, rue Champlain
Dieppe (N.-B.) E1A 1P5

VÉRIFICATEURS

EPR – Bathurst
1935, avenue St. Peter
Bathurst (N.-B.) E2A 7J5

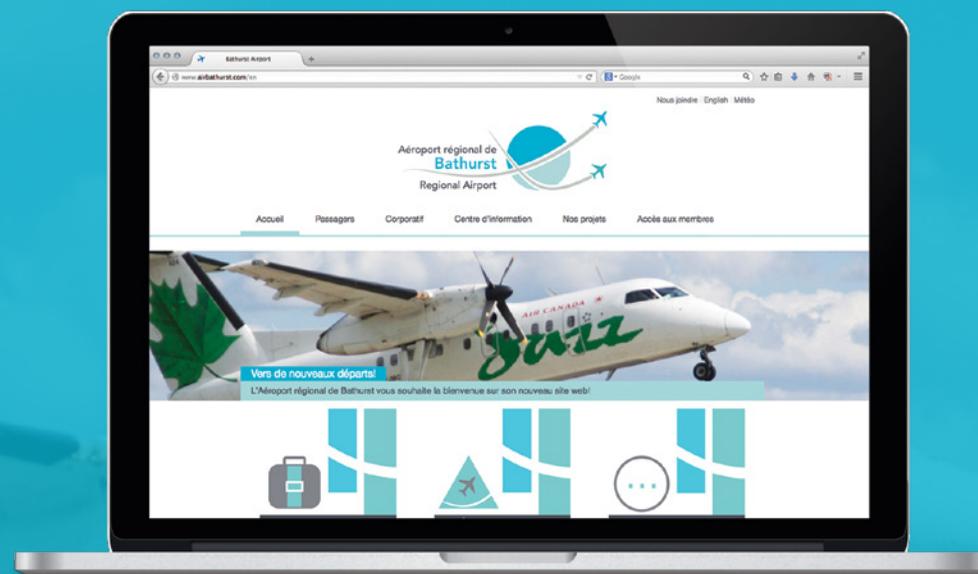
INVESTISSEMENTS ET SERVICES FINANCIERS

UNI Coopération financière
1215, avenue St. Peter
Bathurst (N.-B.) E2A 3A2

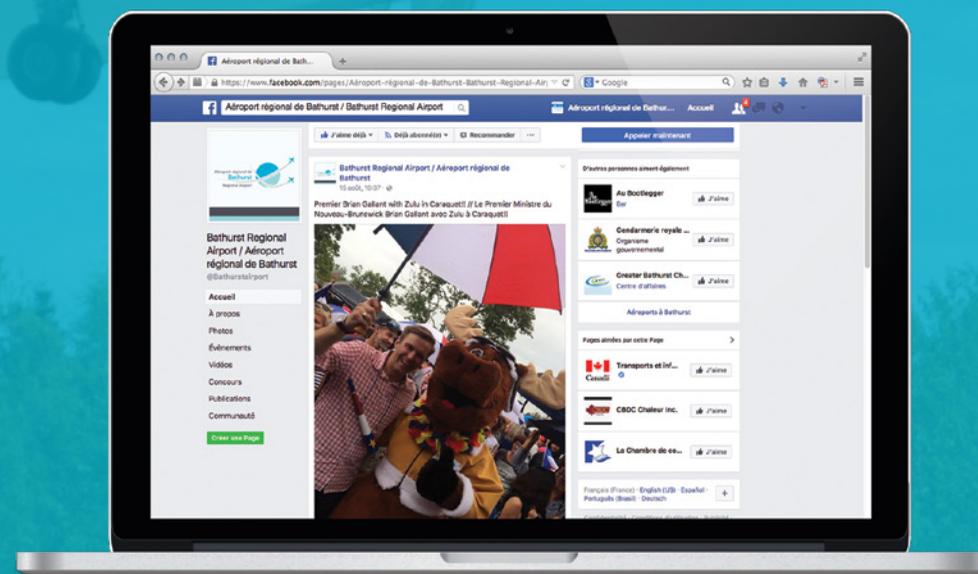
HollisWealth
276, rue Marie
Beresford (N.-B.) E8K 1P8

RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE

Sur notre site Web



ou sur Facebook



ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2017



TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	18
Fonds d'administration	
Bilan	20
État des revenus, dépenses	21
Annexe complémentaire des revenus	21
Annexe complémentaire des dépenses	22-23-24
Fonds de capital	
Bilan	25
État des dépenses et investissements en capital	26
État des financements de capital	27
Fonds de réserve et de fiducie	
Bilan	28
État des revenus et dépenses	29
Bilan combiné	30
Notes complémentaires aux états financiers31-32-33-34



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5Tél./Tel.: (506) 548-1984
Télex/Fax: (506) 548-0904epbath@epbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6Tél./Tel.: (506) 727-2010
Télex/Fax: (506) 727-2088eppeninsule@epbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc., qui comprennent les bilans du fonds d'administration, de réserve et de fiducie et de capital au 31 mars 2017, et les états des revenus, dépenses et surplus du fonds d'administration et de réserve et de fiducie, ainsi que l'état des dépenses et investissements en immobilisations et des financements du fonds de capital pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux en conformité avec la Loi des municipalités, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. au 31 mars 2017, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux en conformité avec la Loi des municipalités.

EPR - Bathurst / Péninsule

EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉSBathurst, Nouveau-Brunswick
Le 6 septembre 2017Associés - Partners:
*André J. Durost, CPA, CGA
*Denis St-Pierre, FCPA, FCGA
*Gilles Desrosiers, CPA, CA

Un cabinet indépendant membre de AGN International / An Independent Member Firm of AGN International

* Dénote corporation professionnelle / Denotes Professional Corporation

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
BILAN - FONDS D'ADMINISTRATION
AU 31 MARS 2017

2

	2017	2016
ACTIFS		
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse	259 721 \$	5 700 \$
Débiteurs	170 057	243 534
Sommes à recevoir des agences gouvernementales	7 116	1 864
Stocks	22 972	13 426
Frais payés d'avance	52 332	54 017
	512 198	318 541
INVESTISSEMENTS (note 3)	2 576	2 576
	514 774 \$	321 117 \$
PASSIFS ET SURPLUS		
PASSIFS À COURT TERME		
Découvert bancaire (note 5)	-	\$ 34 619
Emprunt à demande (note 5)	-	45 000
Créditeurs et charges à payer	84 098	55 058
À payer au Fonds de capital	42 262	35 176
À payer au Fonds de réserve	16 779	16 779
	143 139	186 632
SURPLUS		
Solde, début de l'exercice	134 485	174 933
Excédent des revenus sur les dépenses	346 501	51 644
Surplus de l'avant-dernier exercice	(109 351)	(92 092)
	371 635	134 485
	514 774 \$	321 117 \$

APPROUVÉ PAR :

Directeur :

Directeur :

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

EPR

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 3
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES
 FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	Budget	2017	2016
REVENUS			
Locations (page 4)	111 947 \$	114 954 \$	113 459 \$
Frais d'usagers (page 4)	2 478 000	2 033 251	2 294 439
Divers	11 590	24 262	52 778
Subventions	-	-	37 950
Surplus de l'avant-dernier exercice	109 352	109 352	92 095
	2 710 889	2 281 819	2 590 721
DÉPENSES			
Administration (page 5)	675 186	466 899	491 179
Système pétrolier (page 5)	692 300	519 275	596 631
Garage (page 5)	23 500	25 076	16 070
Opérations (page 5)	316 200	329 957	301 357
Service de bagages (page 6)	165 500	136 949	167 628
Piste et terrains (page 6)	80 000	66 147	87 674
Sécurité (page 6)	48 500	42 201	47 629
Déneigement (page 6)	259 400	227 495	223 654
Aérogare (page 6)	48 500	53 543	60 234
Autres (page 7)	-	1 622	163 897
Services financiers (page 7)	401 803	66 154	383 124
	2 710 889	1 935 318	2 539 077
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	- \$	346 501 \$	51 644 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ED

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 4
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES REVENUS - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	Budget	2017	2016
LOCATIONS			
Espace publicitaire	5 727 \$	5 363 \$	8 842 \$
Bails de terrain	11 220	5 226	5 675
Location de bureau	95 000	104 365	98 942
	111 947 \$	114 954 \$	113 459 \$
FRAIS D'USAGERS			
Frais d'opération de l'aéroport	1 129 832 \$	850 360 \$	1 020 560 \$
Stationnement	140 917	94 516	131 263
Vente de combustible	916 667	836 238	858 136
Service aux avions	73 334	57 793	69 584
Frais pour l'usage de l'aérogare	217 250	194 344	214 896
	2 478 000 \$	2 033 251 \$	2 294 439 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ED

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 5
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	Budget	2017	2016
ADMINISTRATION			
Publicité	50 000 \$	52 265 \$	63 844 \$
Frais AIF	33 895	25 511	36 221
Mauvaises créances	-	-	16 166
Assurance	26 265	25 975	19 252
Divers	15 000	21 243	17 079
Fourniture de bureau et papeterie	20 000	16 384	21 338
Per diem des directeurs	10 000	3 700	4 313
Honoraires professionnels	170 870	32 785	36 292
Taxes et permis	6 120	10 852	10 494
Télécommunications	18 300	18 252	15 998
Réunions et déplacements	15 000	14 554	12 188
Salaires et avantages sociaux	309 736	245 378	237 994
	675 186 \$	466 899 \$	491 179 \$
SYSTÈME PÉTROLIER			
Pétrole en vrac	676 000 \$	508 436 \$	584 649 \$
Assurance	7 300	-	7 730
Entretien et réparation	9 000	10 839	4 252
	692 300 \$	519 275 \$	596 631 \$
GARAGE			
Divers	5 000 \$	8 417 \$	5 223 \$
Entretien et réparation	5 000	10 920	2 749
Électricité	13 500	5 739	8 098
	23 500 \$	25 076 \$	16 070 \$
OPÉRATIONS			
Salaires et avantages sociaux	316 200 \$	329 957 \$	301 357 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 6
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	Budget	2017	2016
SERVICE DE BAGAGES			
Divers	6 200 \$	1 093 \$	5 245 \$
Salaires et avantages sociaux	159 300	135 856	162 383
	165 500 \$	136 949 \$	167 628 \$
PISTE ET TERRAINS			
Entretien et réparation	70 000 \$	63 232 \$	76 975 \$
Dépenses de véhicules	10 000	2 915	10 699
	80 000 \$	66 147 \$	87 674 \$
SÉCURITÉ			
Salaires et avantages sociaux	48 500 \$	42 201 \$	47 629 \$
DÈNEIGEMENT			
Entretien et réparation	100 000 \$	95 957 \$	75 479 \$
Déblaiement de neige et de glace	50 000	21 313	27 848
Salaires et avantages sociaux	109 400	110 225	120 327
	259 400 \$	227 495 \$	223 654 \$
AÉROGARE			
Électricité	23 000 \$	28 190 \$	23 978 \$
Entretien et réparation	7 500	5 636	11 566
Fournitures	18 000	19 717	24 690
	48 500 \$	53 543 \$	60 234 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 7
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	Budget	2017	2016
AUTRE			
Projets spéciaux	- \$	1 622 \$	163 897 \$
	- \$	1 622 \$	163 897 \$
SERVICES FINANCIERS			
Dépenses en immobilisations corporelles	- \$	56 309 \$	117 228 \$
Intérêts et frais bancaires	24 000	9 211	9 510
Intérêts sur la dette à long terme	39 517	-	12 317
Intérêts sur la dette à court terme	-	634	522
Remboursement de la dette à long terme	338 286	-	243 547
	401 803 \$	66 154 \$	383 124 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ED

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 8
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 BILAN - FONDS DE CAPITAL
 AU 31 MARS 2017

	2017	2016
ACTIFS		
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse	736 614 \$	- \$
Débiteurs	12 819	-
Sommes à recevoir du Fonds d'administration	42 262	35 176
	1 558 520	1 463 386
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	2 350 215 \$	1 498 562 \$
PASSIFS ET SOLDE DE FONDS		
PASSIFS À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	4 381 \$	- \$
Sommes à payer au Fonds de réserve et de fiducie	900 000	-
	904 381	-
SOLDE DE FONDS		
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES (page 9)	1 445 834	1 498 562
	2 350 215 \$	1 498 562 \$

APPROUVÉ PAR :

Directeur :

Directeur :

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ED

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 9
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT DES DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS EN CAPITAL
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	2017	2016
Revenus		
Transfert du Fonds de réserve	-	\$ 100 000 \$
Dépenses		
Amortissement	108 783	81 775
Frais bancaires	254	-
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	(109 037) \$	18 225 \$
Investissements en immobilisations corporelles		
Solde, au début de l'exercice	1 498 562 \$	1 119 562 \$
Ajouter :		
Dépenses en capital financées par le Fonds d'administration	56 309	117 228
Remboursement de la dette à long terme	-	243 547
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	(109 037)	18 225
SOLDE, à la fin de l'exercice	1 445 834 \$	1 498 562 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

EQ

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 10
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT DES FINANCEMENTS DE CAPITAL
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	2017	2016
PROVENANCE		
Transfert du fonds d'Administration et de réserve		
Immobilisations corporelles	56 309 \$	117 228 \$
Remboursement de la dette à long terme	-	243 547
Fonds de réserve	-	100 000
	56 309 \$	460 775 \$
AFFECTATION		
Achats d'immobilisations corporelles	56 309 \$	217 228 \$
Remboursement de la dette à long terme	-	243 547
	56 309 \$	460 775 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

EQ

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 11
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 BILAN - FONDS DE RÉSERVE ET DE FIDUCIE
 AU 31 MARS 2017

	2017	2016
ACTIFS		
Encaisse	270 094 \$	1 162 219 \$
À recevoir du Fonds d'opérations	16 779	16 779
À recevoir du Fonds de capital	900 000	-
	1 186 873 \$	1 178 998 \$
RÉSERVE		
Fonds de réserve - Opération (page 12)	28 413 \$	28 413 \$
Fonds de réserve - Capital (page 12)	1 158 460	1 150 585
	1 186 873 \$	1 178 998 \$

APPROUVÉ PAR :

Directeur :

Directeur :

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. 12
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES - FONDS DE RÉSERVE ET DE FIDUCIE
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	Fonds de réserve		2017	2016
	Opération	Capital		
Solde, au début de l'exercice	28 413 \$	1 150 585 \$	1 178 998 \$	1 266 430 \$
Revenus :				
Intérêts	-	7 875	7 875	12 568
	28 413	1 158 460	1 186 873	1 278 998
Dépenses :				
Transfert au Fonds de capital	-	-	-	100 000
Solde, à la fin de l'exercice	28 413 \$	1 158 460 \$	1 186 873 \$	1 178 998 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



	2017	2016
ACTIFS		
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse	1 266 429 \$	1 167 919 \$
Débiteurs	182 876	243 534
Sommes à recevoir des agences gouvernementales	7 116	1 864
Inventaire	22 972	13 426
Frais payés d'avance	52 332	54 017
	1 531 725	1 480 760
INVESTISSEMENTS (note 3)	2 576	2 576
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	1 558 520	1 463 386
	3 092 821 \$	2 946 722 \$
PASSIFS ET SURPLUS		
PASSIFS À COURT TERME		
Découvert bancaire (note 5)	-	\$ 34 619
Emprunt à demande (note 5)	-	45 000
Créditeurs et charges à payer	88 479	55 058
	88 479	134 677
SURPLUS		
Investissement en immobilisations corporelles (page 8)	1 445 834	1 498 562
Surplus (page 2)	371 635	134 485
Fonds de réserve et de fiducie (page 11)	1 186 873	1 178 998
	3 004 342	2 812 045
	3 092 821 \$	2 946 722 \$

APPROUVÉ PAR :

Directeur :

Directeur :

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



1. NATURE DES OPÉRATIONS

L'autorité coordonne les activités de l'aéroport régional de Bathurst, Nouveau-Brunswick. L'autorité est un organisme sans but lucratif et est exonéré d'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi sur l'impôt*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux en conformité avec la Loi des municipalités.

L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc. / Northern New Brunswick Airport Authority Inc. applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

a) Constatation des produits

Les revenus d'exploitation sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsqu'ils sont gagnés, c'est-à-dire lorsque :

- Les services sont fournis ou les produits sont livrés aux clients.
- Il y a une preuve évidente de l'existence d'un arrangement.
- Les montants sont fixes ou peuvent être déterminés.
- Notre capacité de recouvrer les montants est raisonnablement assurée.

b) Stock

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût dans le Fonds de capital. Les immobilisations corporelles sont amorties en utilisant des méthodes qui réduiront le coût original des immobilisations corporelles à leurs valeurs résiduelles basées sur leur durée de vie utilisant les taux suivants :

Bâtiments	4 - 10 %	Dégressif
Équipement et machinerie	10 - 55 %	Dégressif
Matériel roulant	30 %	Dégressif
Stationnement	8 %	Dégressif
Amélioration de la piste	8 %	Dégressif
Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage	20 %	Dégressif
Équipement de déneigement	20 - 30 %	Dégressif

L'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisé dans le Fonds de capital. Les subventions reçues sont amorties en utilisant les mêmes taux que ceux des immobilisations corporelles s'y rapportant.

Pas d'amortissement sur les additions pour l'année d'acquisition.



2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

d) Surplus / Déficit

L'autorité a adopté comme politique de budgéter dans les opérations de l'année courante tout surplus ou déficit de l'avant-dernier exercice.

e) Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et équivalent de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les emprunts bancaires sont considérés comme des activités de financement.

f) Utilisation d'estimation

La présentation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de l'association. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

g) Régime de retraite

Les employés font partie d'un plan de pension à contributions déterminées pour lequel la responsabilité de l'autorité se limite à 4 % du gain ouvrant droit à une pension.

h) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

i) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent la trésorerie et équivalent de trésorerie, les débiteurs, les frais payés d'avance, les créditeurs et charges à payer et les frais courus. En raison de leur échéance à court terme, tous les instruments financiers sont reportés à des montants correspondants approximativement à leur juste valeur.

j) Objectifs de la gestion du risque financier et politiques

Les politiques relatives à la gestion du risque font partie de la gestion globale des activités de l'entité, à l'instar des autres organismes sans but lucratif. La participation directe de l'autorité dans les activités quotidiennes contribue à déterminer les risques et les variations dans les attentes, ce qui entraîne des changements dans les activités de gestion du risque, dans les exigences et dans les actions. L'autorité ne prend pas part à des opérations de couverture afin de gérer le risque. Dans le cadre de la gestion globale des activités de l'autorité, la direction envisage d'éviter toute concentration indue des risques et pour ce faire, adopte des politiques de crédit et d'investissement adéquates afin de gérer l'exposition de l'organisme.

3. INVESTISSEMENT

	2017	2016
Gestion Ace Aviation Inc., à la juste valeur marchande	2 576 \$	2 576 \$

Le coût au 31 mars 2017 était de 4 240 \$.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017		2016	
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Terrain	294 832 \$	- \$	294 832 \$	294 832 \$
Bâtiment - Administration	135 458	42 732	92 726	96 590
Bâtiment - Transport aérien	1 095 178	381 896	713 282	376 431
Bâtiment - Déneigement	291 537	158 151	133 386	140 088
Équipement et machinerie	513 523	394 965	118 558	70 267
Matériel roulant	51 153	39 880	11 273	16 104
Stationnement	527 732	228 946	298 786	324 767
Amélioration de la piste	2 256 482	742 306	1 514 176	1 645 843
Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage	2 402 155	2 338 082	64 073	80 090
Équipement de déneigement	1 282 874	1 082 794	200 080	250 101
	8 850 924	5 409 752	3 441 172	3 295 113
Moins subventions :				
Bâtiment - Administration	66 035	21 218	44 817	46 683
Bâtiment - Transport aérien	261 593	15 023	246 570	42 838
Équipement et machinerie	38 994	34 878	4 116	5 147
Amélioration de la piste	2 256 482	742 306	1 514 176	1 645 843
Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage	171 300	130 885	40 415	50 518
Équipement de déneigement	138 000	105 442	32 558	40 698
	2 932 404	1 049 752	1 882 652	1 831 727
	5 918 520 \$	4 360 000 \$	1 558 520 \$	1 463 386 \$

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

5. DÉCOUVERT BANCAIRE

	2017	2016
Découvert bancaire	- \$	34 619 \$
Emprunt à demande	-	45 000
	- \$	79 619 \$

L'autorité a une marge de crédit autorisée d'un montant de 150 000 \$, portant un taux d'intérêt préférentiel plus 0,75 % et garantie par un contrat de sureté sur les actifs de l'aéroport. Au 31 mars 2017, un montant de 150 000 \$ était inutilisé.

6. ENGAGEMENT

En date du 31 mars 2017, l'autorité s'était engagée dans un contrat de location d'équipement pour un montant totalisant 3 788 \$ au cours des trois prochains exercices.

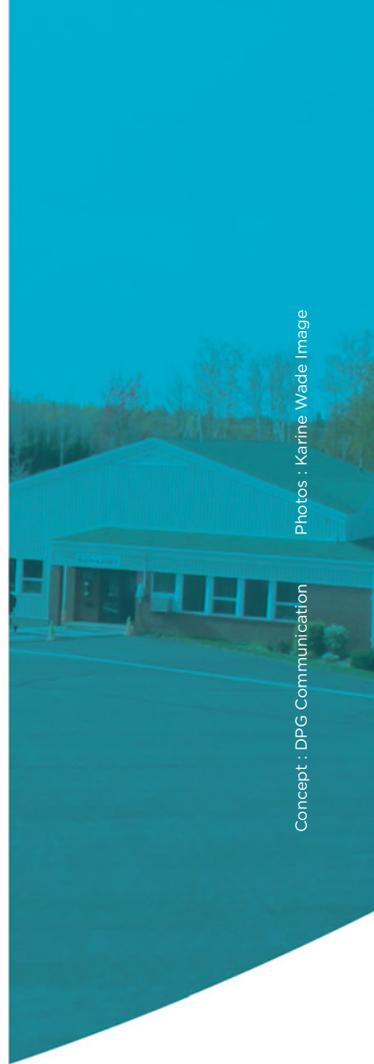
7. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'autorité reçoit la majorité de ses revenus de Air Canada. La continuité des opérations de l'aéroport dépend de la continuité de ce transporteur.

8. GESTION DE L'ACTIF NET

En matière de gestion de son actif net, l'objectif de L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. est de poursuivre ses activités de manière durable tout en remplissant son mandat général. Il atteint son objectif en effectuant une gestion quotidienne rigoureuse de son flux de trésorerie et en surveillant régulièrement les recettes et les dépenses par rapport à ses budgets de fonctionnement et d'immobilisations annuels. Au besoin, l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc. / Northern New Brunswick Airport Authority Inc. intervient rapidement pour générer des recettes supplémentaires lorsque celles-ci ne respectent pas son budget et pour réduire les dépenses ou limiter des programmes lorsqu'il est impossible de trouver d'autres sources de revenus.





Photos : Karine Wade Image
Concept : DPG Communication

Aéroport régional de
Bathurst
Regional Airport



Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick inc.
2929, route 180, Tetagouche Sud (N.-B.) E2A 7B9

Tél. : 506 549-5050

Fax : 506 549-5051

www.airbathurst.com